

DOSSIER

es relations entre l'OTAN et la Géorgie se sont sensiblement approfondies au fil des années, depuis l'instauration du dialogue et de la coopération, début 1990. La "révolution des roses" de 2003 et les pressions en faveur de réformes démocratiques ont été un puissant catalyseur à une intensification du partenariat avec l'OTAN. Aujourd'hui, la Géorgie est candidate à l'adhésion à l'OTAN, contribue activement aux opérations dirigées par l'Alliance et coopère avec les pays alliés et les autres pays partenaires dans de nombreux domaines.

La politique de sécurité de la Géorgie vise la mise en place d'un environnement sûr, démocratique et stable. Pour atteindre ce but, le pays établit une coopération dans le domaine de la défense avec des organisations et des pays partenaires. La coopération avec l'OTAN, la participation active au programme de Partenariat pour la paix de l'OTAN et l'adhésion, à terme, à l'Alliance constituent les éléments centraux de cette politique.

Les Alliés ont salué l'ambition de la Géorgie d'adhérer à l'Alliance et ont lancé en 2006 un dialogue intensifié avec le pays sur ses aspirations à l'adhésion. Au Sommet de Bucarest d'avril 2008, les pays alliés ont décidé que la Géorgie deviendrait membre de l'OTAN – décision réaffirmée ensuite par les dirigeants de ces pays au Sommet de Strasbourg-Kehl en avril 2009 puis au Sommet de Lisbonne en novembre 2010.

Alliance fondée sur les valeurs démocratiques, l'OTAN attend beaucoup des pays candidats, et invite instamment la Géorgie à poursuivre son vaste programme de réformes pour atteindre son but d'intégration euro-atlantique. Les Alliés encouragent la poursuite de la mise en œuvre par le gouvernement



Le ministre géorgien des Affaires étrangères, M. Grigol Vachadzé s'entretient avec le secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen, lors d'une réunion de la Commission OTAN-Géorgie, qui s'est tenue à Berlin le 15 avril 2011. Les Alliés ont salué à cette occasion le très bon bilan de la Géorgie dans le domaine de la réforme de la défense ainsi que sa précieuse contribution à la force dirigée par l'OTAN en Afghanistan.

- p 2 La dimension multilatérale du partenariat
- p 4 Les défis sécuritaires dans le Caucase du Sud
- p 7 Le cadre de la coopération bilatérale
- p 8 Les principaux domaines de coopération
- p 16 Les grandes étapes

Le représentant spécial de l'OTAN pour le Caucase et l'Asie centrale

Le poste de représentant spécial pour le Caucase et l'Asie centrale a été créé en juin 2004 au Sommet d'Istanbul, lorsque les dirigeants des pays alliés ont décidé de faire du partenariat avec le Caucase, ainsi qu'avec l'Asie centrale, une priorité pour l'Alliance.



Son rôle consiste à maintenir des contacts de travail de haut niveau avec les dirigeants régionaux pour renforcer la coopération avec l'Alliance, ainsi qu'à promouvoir la compréhension des questions liées à l'OTAN et à la sécurité par un dialogue avec les médias et la société civile. Il donne des avis sur les processus de réforme et sur les meilleurs moyens de tirer parti des outils de partenariat de l'OTAN. Il est aussi en relation avec les représentants de la communauté internationale et d'autres organisations internationales présentes dans ces deux régions pour assurer la coordination des programmes d'aide. Il est aidé dans son travail par deux agents de liaison, un pour chaque région.

Le poste de représentant spécial est actuellement détenu par James Appathurai, depuis 2010.

géorgien de toutes les réformes nécessaires, en particulier les réformes démocratiques, électorales, de la justice et des médias, et celles des secteurs de la défense et de la sécurité. Les efforts de réforme consentis par le pays bénéficient d'avis et d'un soutien actif dispensés via la Commission OTAN-Géorgie, créée en septembre 2008 pour superviser le processus engagé au Sommet de Bucarest.

Au-delà du soutien aux réformes, le soutien de la Géorgie aux opérations menées par l'OTAN est un autre domaine de coopération important. Fait louable, les forces armées géorgiennes fournissent à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan le deuxième contingent de troupes non OTAN, par ordre d'importance. L'emploi de ces forces n'est soumis à aucune réserve (ou restriction), élément très apprécié par les commandants sur le terrain. En outre, la Géorgie est déterminée à contribuer davantage en 2012 ; elle pourrait ainsi être le plus gros fournisseur de troupes non OTAN. Les Alliés se félicitent que la Géorgie démontre ainsi sa détermination constante à jouer un rôle actif pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

La Géorgie coopère aussi avec les pays alliés et partenaires dans divers domaines, allant de la lutte antiterroriste et de la gestion des nouveaux défis sécuritaires à l'amélioration de la préparation et des réactions aux catastrophes naturelles ou anthropiques.

La dimension multilatérale du partenariat

Le partenariat avec l'OTAN comporte une dimension multilatérale importante. La Géorgie a adhéré au Conseil de coopération nord atlantique (CCNA) en 1992, après avoir accédé à l'indépendance lors de la dissolution de l'Union soviétique. Le CCNA avait été créé après la fin de la Guerre froide pour servir d'instance de dialogue permettant aux Alliés de proposer des relations d'amitié aux anciens adversaires qui avaient appartenu à l'Union soviétique et au Pacte de Varsovie. En 1997, le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) était créé pour succéder au CCNA et pour conforter ses acquis, ouvrant la voie à la mise en place d'un partenariat renforcé et plus opérationnel, qui englobait aussi des partenaires d'Europe occidentale.

La Géorgie, un des 50 membres du CPEA, procède à des échanges de vues réguliers et mène une coopération pratique sur une large gamme de questions de sécurité avec les pays membres de l'OTAN et d'autres partenaires euro-atlantiques. Grâce à la nouvelle politique des partenariats adoptée à Berlin en avril 2011 – visant à rendre le dialogue et la coopération de l'OTAN avec les partenaires plus inclusifs, plus flexibles, plus constructifs et davantage axés sur la stratégie – la Géorgie aura aussi plus d'occasions de travailler et d'avoir des consultations avec des partenaires au-delà du cadre du partenariat euro-atlantique, notamment avec des partenaires de l'OTAN situés sur le pourtour méditerranéen et dans la région du Golfe, ainsi qu'avec des partenaires du monde entier.

Le CPEA offre un cadre politique général à la coopération entre l'OTAN et les partenaires euro-atlantiques ainsi qu'aux relations bilatérales et à la coopération pratique mises en place entre l'OTAN et chaque pays partenaire au titre du programme de Partenariat pour la paix (PPP), auquel la Géorgie a adhéré à son lancement en 1994.

Plus encore que sur la coopération pratique, le Partenariat euro-atlantique porte sur les valeurs. Quand des pays partenaires adhèrent au PPP, ils signent le document cadre du PPP. Ce faisant, ils s'engagent à protéger les sociétés démocratiques, à défendre le droit international, à s'acquitter de bonne foi des obligations fixées par la Charte des Nations Unies et à respecter les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à se conformer à l'Acte final d'Helsinki, et à s'acquitter des engagements et obligations souscrits dans le cadre des accords internationaux de désarmement et de maîtrise des armements. Les principes importants à respecter sont de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, de respecter les frontières existantes et de régler les différends par des voies pacifiques.

Ces engagements et l'ensemble du programme du PPP et du CPEA visent à susciter la confiance et favoriser la transparence, réduire les menaces pesant sur la paix et établir des relations de sécurité plus solides avec les Alliés et les partenaires euro-atlantiques.



Le ministre géorgien des Affaires étrangères de l'époque, M. Alexandre Tchikvaidzé signe le document cadre du Partenariat pour la paix le 23 mars 1994. La signature de ce document, qui définit les principales valeurs et les principaux engagements du partenariat, a ouvert la voie à l'établissement d'une coopération pratique bilatérale.



Le secrétaire général de l'OTAN de l'époque, M. Jaap de Hoop Scheffer, et les ambassadeurs des pays de l'Alliance visitent, le 16 septembre 2008, un camp à Gori, où quelque 2 200 personnes déplacées ont trouvé refuge après le conflit du mois d'août 2008.

Les défis sécuritaires dans le Caucase du Sud

La Géorgie est située dans le Caucase du Sud et partage des frontières avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Russie – qui sont toutes les trois partenaires de l'OTAN – ainsi qu'avec la Turquie, qui est membre de l'Alliance. La région du Caucase du Sud, qui s'étend de la mer Noire à l'ouest à la mer Caspienne à l'est, est un carrefour de peuples et de cultures qui revêt depuis toujours, et aujourd'hui encore, une grande importance sur le plan géostratégique.

Une raison majeure pour l'OTAN de promouvoir le dialogue et la sécurité dans la région est que les principaux défis sécuritaires actuels – le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les États faillis et les conflits régionaux – ne connaissent pas de frontières et qu'on ne peut y faire face que par une action concertée dans le cadre d'une coopération internationale. Les partenaires de l'OTAN dans cette région sont confrontés aux mêmes menaces que les Alliés et ont aussi un rôle crucial à jouer face à celles-ci, notamment en raison de leur proximité géographique par rapport à des régions préoccupantes pour l'OTAN.

La sécurité énergétique est une autre question qui touche le Caucase et les Alliés. La région se situe sur de grandes voies d'acheminement de pétrole et de gaz, et l'Azerbaïdjan et le bassin de la mer Caspienne disposent d'importantes réserves pétrolières et gazières. Y promouvoir la sécurité est dans l'intérêt des pays importateurs d'énergie cherchant à diversifier leurs sources et leurs voies d'approvisionnement, mais aussi des pays exportateurs d'énergie et des pays de transit, qui doivent assurer la sécurité de leurs infrastructures industrielles et de leurs pipelines.

Le Caucase du Sud connaît par ailleurs actuellement une transformation rapide et profonde. Ces périodes de transition sont toujours complexes et peuvent être source d'instabilité. Cependant, en apportant son appui à ce processus par le biais du partenariat et de la coopération avec ses partenaires de la région, l'OTAN entend contribuer à assurer la stabilité et ainsi à améliorer les perspectives de développement économique et social.

Une autre source de préoccupation importante pour la sécurité dans le Caucase du Sud, réside dans le fait que les trois partenaires de l'OTAN

dans la région sont touchés par des conflits prolongés. Le Haut-Karabakh, qui fait officiellement partie de l'Azerbaïdjan, est l'objet d'un grave différend entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Pour ce qui est de la Géorgie, les régions d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud engendrent depuis longtemps des tensions, qui ont dégénéré en conflit armé en août 2008 (*voir ci-dessous*).

L'OTAN ne cherche pas à jouer un rôle direct dans le règlement de ces conflits, mais soutient les efforts d'autres organisations internationales comme l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et les Nations Unies, qui sont mandatées pour assurer une médiation. Le règlement pacifique des conflits est néanmoins une valeur essentielle de l'OTAN et l'un des principaux engagements pris par tous les partenaires euro-atlantiques de l'OTAN lorsqu'ils adhèrent au PPP. Le respect de ces valeurs est d'autant plus important dans une région où les tensions sont vives.



La réunion inaugurale de la Commission OTAN-Géorgie a lieu à Tbilissi le 15 septembre 2008 lors d'une visite en Géorgie du Conseil de l'Atlantique Nord, la plus haute instance décisionnelle de l'OTAN.

La crise en Géorgie

Un conflit a malheuresement éclaté en août 2008 entre la Géorgie et la Russie au sujet de l'Ossétie du Sud puis de l'Abkhazie, avec des conséquences tragiques pour les populations locales. Ce conflit, amorcé le 7 août, a duré cinq jours, jusqu'à la conclusion d'un cessez-le-feu grâce à la médiation de l'Union européenne. D'après les estimations, quelque 850 personnes ont perdu la vie et plus de 100 000 ont fui leur foyer.

Les pays de l'Alliance ont appelé à une solution pacifique et durable au conflit, fondée sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Ils ont déploré l'usage de la force dans ce conflit, car ce n'est pas conforme aux engagements en matière de règlement pacifique des conflits pris dans le cadre du PPP et d'autres accords internationaux. Ils ont exprimé des préoccupations particulières concernant l'action militaire disproportionnée menée par la Russie, action incompatible avec son rôle de maintien de la paix dans les régions d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie. Ils ont aussi appelé la Russie à agir immédiatement pour retirer ses troupes des zones qu'elle était censée quitter en vertu de l'accord de cessez-le-feu conclu grâce aux efforts de l'UE.



Le secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen, rencontre le président géorgien, M. Mikheïl Saakachvili, à Tbilissi le 1^{er} octobre 2010. Il a confirmé que l'OTAN restait fermement attachée à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la Géorgie, ainsi qu'aux décisions prises au Sommet de Bucarest.

Les Alliés ont décidé de soutenir la Géorgie, à sa demande, dans certains domaines, notamment en l'aidant à évaluer les dégâts liés aux infrastructures civiles ainsi que l'état du ministère de la Défense et des forces armées, en contribuant au rétablissement du système de contrôle de la circulation aérienne, et en avisant en matière de cyberdéfense.

Illustrant l'attachement durable des Alliés à la décision prise au Sommet de Bucarest quelques mois plus tôt, la Commission OTAN-Géorgie (COG) a été créée en septembre 2008 pour superviser le processus engagé à Bucarest. Ce nouvel organe était aussi chargé de superviser l'aide apportée par l'OTAN à la Géorgie à la suite du conflit.

La crise géorgienne a eu un impact important sur les relations OTAN-Russie – les réunions formelles du Conseil OTAN-Russie et la coopération pratique dans certains domaines ont été suspendues pendant plus d'un an. Dans une allocution à l'université de Chicago en mai 2011, le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a reconnu que l'OTAN et la Russie ne partagent pas toujours le même point de vue et qu'elles ont toujours des désaccords de principe sur des questions telles que la Géorgie. "Nous ne devons pas éluder le débat sur ces désaccords, mais nous ne devons pas non plus laisser ces désaccords paralyser notre partenariat", a-t-il indiqué.

L'OTAN continue de soutenir l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et d'appeler la Russie à revenir sur sa décision de reconnaître l'indépendance des deux régions séparatistes. Le secrétaire général a diffusé des déclarations indiquant que l'OTAN ne reconnaît pas les élections organisées en Ossétie du Sud en 2009 et en Abkhazie en 2011 et que leur tenue ne contribue pas à un règlement pacifique et durable.

Dans le même temps, les Alliés saluent la déclaration du président géorgien, qui s'engage à tenter de résoudre les crises avec les régions géorgiennes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie par des moyens pacifiques. Ils soutiennent résolument l'actuelle stratégie géorgienne de dialogue avec les deux régions séparatistes, qui prévoit une ligne de conduite constructive, consistant à promouvoir les liens économiques et les contacts entre personnes pour instaurer la confiance.

Le cadre de la coopération bilatérale

La COG constitue un forum de consultation entre les Alliés et la Géorgie au sujet du processus de réformes en Géorgie, du soutien de l'OTAN à ce processus ainsi que des questions plus larges d'intérêt commun. Tous les États membres de l'OTAN et la Géorgie sont représentés au sein de la COG, qui se réunit régulièrement au niveau des ambassadeurs et des représentants militaires, ainsi qu'au niveau des ministres des Affaires étrangères et de la Défense, des chefs d'état major et au sommet, suivant les décisions prises d'un commun accord par l'OTAN et la Géorgie.

Les travaux relevant de la COG se font dans le cadre d'un programme national annuel (ANP). Ces plans se fondent sur les priorités et sur les projets de réforme du gouvernement géorgien et sur les recommandations des Alliés. L'ANP comporte cinq grands chapitres : questions politiques et économiques, questions militaires et de défense, questions liées aux ressources, questions de sécurité et questions juridiques. Le premier ANP, soumis par la Géorgie au printemps 2009, succédait au plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP), qui guidait la coopération OTAN-Géorgie sur la réforme depuis 2004, et il en confortait les acquis.

Le processus de planification et d'examen (PARP) constitue un élément important du soutien au processus de réforme et de transformation de la Géorgie dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Le PARP offre aux partenaires un cadre leur permettant de mettre en place des forces armées efficaces, d'un coût abordable et viables, tout en promouvant des initiatives de réforme de la défense plus ambitieuses. Les objectifs de planification sont négociés tous les deux ans et des bilans annuels approfondis permettent de mesurer l'état d'avancement des travaux.

La coopération avec l'OTAN va bien au-delà du soutien aux réformes. La COG suit aussi les activités de coopération développées dans le cadre de la participation de la Géorgie au PPP et dans celui des contacts entre militaires. Le programme du PPP propose une longue liste d'activités permettant aux différents pays partenaires d'établir des programmes de coopération selon les besoins, les aptitudes et les ambitions de chacun. Ces activités concernent presque tous les domaines d'activité de l'OTAN,



(De gauche à droite) Le secrétaire général de l'OTAN, M. Anders Fogh Rasmussen, inaugure le bureau de liaison de l'OTAN à Tbilissi avec le vice-premier ministre et ministre d'État pour l'intégration européenne et euro-atlantique, M. Guiorgui Baramidzé, et l'ancien chef du bureau de liaison de l'OTAN en Géorgie, M. Zbigniew Rybacki.



(Devant, de gauche à droite) Le chef d'état-major de la défense de la Géorgie, le général Devi Tchankotadzé, s'entretient avec le président du Comité militaire de l'OTAN, l'amiral Giampaolo Di Paola, lors d'une réunion de la Commission OTAN-Géorgie, le 4 mai 2011.

qu'il s'agisse des travaux liés à la défense et à sa réforme, de la politique et de la planification de défense, des relations civilo-militaires, de la formation et de l'entraînement, de la coopération entre militaires et des exercices, des plans civils d'urgence et de la réaction en cas de catastrophe, ou de la coopération en matière scientifique et environnementale.

Il a été décidé en août 2010 de renforcer les relations OTAN-Géorgie grâce à une coopération militaire plus efficace. Le premier plan de travail du Comité militaire avec la Géorgie a été élaboré et mis en œuvre en 2011. Il décrit les domaines de coopération et les objectifs approuvés en commun et définit des priorités pour l'affectation des ressources. Une gamme complète d'activités vise à favoriser l'interopérabilité et à soutenir les contributions de la Géorgie aux opérations menées par l'OTAN ainsi qu'à contribuer à l'application des réformes de la défense et à la réalisation des objectifs en rapport avec la sécurité et la défense définis dans l'ANP.

Pour faciliter les consultations et la coopération, la Géorgie a établi une mission diplomatique permanente auprès du siège de l'OTAN, à Bruxelles, en 1998. Elle est aussi représentée au Commandement allié Opérations (ACO), implanté au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), à Mons (Belgique).

Le Bureau de liaison de l'OTAN, inauguré officiellement par le secrétaire général de l'Organisation dans la capitale, Tbilissi, en octobre 2010, constitue lui aussi un outil précieux pour faciliter et appuyer le processus de réforme en Géorgie et pour développer encore davantage la coopération bilatérale.

Les principaux domaines de coopération

Au début des relations OTAN-Géorgie, le partenariat et la coopération étaient axés sur des mesures pour promouvoir la transparence et construire la confiance. Au fil du temps, la coopération s'est élargie et approfondie. À ce jour, les priorités sont le soutien aux réformes que le pays doit mener pour réaliser ses ambitions liées à l'intégration euro-atlantique ; les conseils adaptés et le soutien aux réformes en matière de défense et de sécurité ; l'amélioration de l'aptitude des forces armées du pays à travailler aux côtés

des Alliés et des autres partenaires lors d'opérations de soutien de la paix et de gestion de crise ; et la coopération pratique pour répondre aux défis de sécurité communs. La préparation aux catastrophes, les questions scientifiques et environnementales et l'information du public comptent parmi les autres grands domaines de coopération.

Sous l'égide de la COG, le dialogue politique et l'accent mis sur les réformes démocratiques, institutionnelles et de la défense liés à la coopération ont été renforcés. L'ANP définit les secteurs clés qui nécessitent des efforts de réforme et un meilleur ciblage de la coopération OTAN-Géorgie pour faciliter les progrès. Les responsables de l'OTAN informent en retour et conseillent de manière adaptée, selon les besoins.

L'OTAN attend du nouveau membre potentiel un système politique démocratique effectif, basé sur une économie de marché ; un traitement équitable des communautés minoritaires ; un engagement en vue de régler les conflits de manière pacifique ; l'aptitude et le désir de contribuer militairement à l'Alliance et de parvenir à l'interopérabilité avec les forces des autres pays membres ; et un attachement au caractère démocratique des relations entre civils et militaires et des structures institutionnelles.

Réforme des secteurs de la défense et de la sécurité

L'OTAN et ses membres possèdent une expérience considérable dans le domaine de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité et les partenaires peuvent en tirer parti. Les membres les plus récents de l'OTAN ont vécu un processus de transition démocratique et peuvent aussi partager leur expérience en matière d'adhésion à l'OTAN.

Le soutien allié à ces réformes n'est pas d'imposer un "modèle OTAN" mais plutôt d'encourager la Géorgie à réfléchir à ses besoins propres et à la meilleure façon de procéder pour y répondre.

La participation de la Géorgie, depuis 1999, au processus de planification et d'examen (PARP) du PPP a permis à ses forces de développer leur aptitude à coopérer avec l'OTAN et de fixer des objectifs de planification, essentiels à la réalisation des objectifs de réforme de la sécurité dans

Renforcer le rôle des civils

Un programme de perfectionnement professionnel en six ans, lancé en mai 2009, renforce la gestion et le contrôle civils dans les secteurs de la défense et de la sécurité de la Géorgie. Ce renforcement des capacités est important pour le développement démocratique du pays et il améliorera l'aptitude du gouvernement à introduire et à gérer des changements dans les systèmes institutionnels.

Quatre types de formations sont proposés : des possibilités de formation à l'étranger (offertes par les pays participants), comme des cours de langues ; des stages, allant d'une semaine à plusieurs mois, soit au siège de l'OTAN à Bruxelles, soit dans les capitales des pays contribuant au programme ; des équipes mobiles d'instructeurs dispensant des cours dans des domaines fonctionnels spécifiques ; et des stages organisés localement, visant à dispenser une formation dans des domaines plus généraux.

En 2011, dans le cadre de la phase II de ce programme, la formation est en train de s'étendre, au delà du ministère de la Défense, aux personnels du ministère d'État à l'Intégration européenne et euro-atlantique, du Conseil de sécurité nationale, de l'Académie nationale de défense, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Affaires étrangères, de l'Agence d'échange de données et d'autres institutions.

Enlèvement des munitions non explosées

Les explosifs de guerre qui jonchent la campagne géorgienne témoignent de plusieurs décennies de querelles intestines. Le conflit d'août 2008 avec la Russie a encore exacerbé le problème. Les zones contaminées autour des bases militaires de l'ex-Union soviétique sont aussi responsables de la présence de mines et de munitions explosives non explosées. Ces matériaux dangereux menacent les habitants, qui risquent leur vie ou une mutilation à tout moment (quelque 400 blessés graves ont été dénombrés à ce jour). Il arrive aussi de plus en plus souvent que des terroristes et des criminels utilisent ces matériaux pour fabriquer des engins explosifs improvisés.

Suite à la demande d'assistance adressée à l'OTAN, un projet faisant appel à un fonds d'affectation spéciale a été lancé en octobre 2010, pour un budget total de 2,87 millions d'euros, afin d'aider la Géorgie à développer ses capacités en vue de l'élimination, en toute sécurité, des mines, des obus et autres munitions dangereuses non explosées. Plus de 60 membres du corps des ingénieurs militaires géorgiens effectuent un stage intensif dans les locaux de l'Agence nationale azerbaïdjanaise de lutte contre les mines.

Par ailleurs, un centre de réadaptation médicale spécialisé à l'hôpital militaire de Gori sera doté d'équipements spécifiques, et son personnel sera formé pour soigner les victimes d'explosions. plusieurs domaines. Le PARP est un processus biennal ouvert à tous les partenaires sur une base volontaire, mais tout pays candidat à l'adhésion à l'OTAN doit y participer. Il contribue aussi à définir, à développer et à évaluer les forces et les capacités susceptibles d'être fournies pour des activités de formation, des opérations et des exercices multinationaux de l'OTAN. Le PARP est aussi le principal mécanisme d'accompagnement et d'évaluation des progrès accomplis dans la réforme des secteurs militaire et de la défense.

Le soutien de l'OTAN dans le cadre du PARP a aidé la Géorgie à créer des unités déployables conformes aux normes OTAN et interopérables avec les forces alliées. Ses objectifs de réforme de la défense fixés dans le cadre du PARP ont facilité l'amélioration de la gestion financière au ministère de la Défense, contribué à la réforme de la structure du renseignement des forces armées, et permis la conduite d'une revue de défense stratégique crédible.

La Géorgie, comme certains partenaires, a choisi d'étendre le champ d'application du PARP au-delà du secteur de la défense, pour englober les réformes du secteur plus large de la sécurité. Cela signifie que les objectifs fixés dans le cadre du PARP portent aussi sur le développement des services de sécurité et des frontières du ministère de l'Intérieur, y compris les garde-côtes.

Le renforcement du contrôle démocratique et civil des structures de sécurité et de défense et l'amélioration de la capacité de ces structures revêtent une importance capitale pour le développement démocratique du pays. Les efforts en la matière sont renforcés par la participation de la Géorgie au plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense, qui l'aide à assurer un contrôle judiciaire efficace et à mettre en place des dispositifs de commandement et de contrôle appropriés dans le secteur de la défense, grâce à une série d'objectifs mesurables fixés dans l'ANP.

Suite à la demande d'assistance émanant du ministère géorgien de la Défense, un programme de perfectionnement professionnel OTAN-Géorgie a débuté en mai 2009 pour aider à améliorer les compétences professionnelles du personnel civil du ministère et des autres institutions de sécurité (*voir encadré p.9*).

Une autre priorité dans le domaine de la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité vise à soutenir des projets de démilitarisation en Géorgie via le fonds d'affectation spéciale OTAN/PPP qui permet à différents pays alliés et partenaires de soutenir financièrement des projets clés sur une base volontaire. Deux projets du fonds d'affectation spéciale ont contribué à résoudre les problèmes liés aux stocks d'armes et de munitions excédentaires et obsolètes, et ils ont abouti à la destruction en toute sécurité de 530 missiles en 2006, ainsi que de 1080 missiles S-8, 5 724 roquettes Alazan et 1 976 roquettes Kristall en 2009. Un troisième projet a été lancé en octobre 2010, pour aider le pays à développer ses capacités à éliminer en toute sécurité des mines et autres munitions non explosées, et à rééduquer des victimes d'explosions (voir encadré).

La coopération dans le domaine de la sécurité

La coopération lors des opérations de soutien de la paix et de la gestion des nouveaux défis sécuritaires représente une part importante de la coopération avec la Géorgie.

La coopération bilatérale et les activités de formation et exercices multinationaux aident les forces géorgiennes à développer leur aptitude à collaborer avec les forces de l'OTAN. La Géorgie a accueilli des exercices multinationaux du PPP en 2001, 2002 et 2007. Apprendre à parler une langue commune et à développer l'interopérabilité en appliquant des procédures normalisées est essentiel. Grâce à la préparation au sein du PPP, des personnels géorgiens ont été déployés dans diverses opérations menées par l'OTAN.

Dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, la Géorgie fournit actuellement un bataillon d'infanterie complet servant aux côtés des forces américaines, une compagnie d'infanterie servant avec le contingent français à Kaboul, du personnel médical au sein de l'équipe de reconstruction provinciale lituanienne et quelques officiers d'étatmajor. Au Sommet de Lisbonne de novembre 2010, elle a annoncé d'autres contributions à la mission de formation en Afghanistan. Totalisant environ 950 personnels militaires, la Géorgie est à ce jour, par ordre d'importance, le deuxième contributeur à la FIAS parmi les pays partenaires de l'OTAN. Avec les contributions supplémentaires annoncées pour 2012, elle pourrait devenir le plus gros fournisseur de troupes non OTAN.



Un soldat géorgien observe un soldat de l'armée nationale afghane qui assemble une pièce d'artillerie au camp Hero à Kandahar (Afghanistan) en juillet 2011.



Au centre médical de l'équipe de reconstruction provinciale (PRT) multinationale à Chagcharan (Afghanistan), un médecin militaire géorgien (à gauche) soigne avec un collègue ukrainien un jeune afghan qui souffre de brûlures.



Un soldat géorgien de la KFOR monte la garde au camp de Prizren au Kosovo.

Des soldats géorgiens ont en outre collaboré avec des soldats de l'OTAN lors de l'opération de maintien de la paix au Kosovo de 1999 à 2008, fournissant à la Force pour le Kosovo (KFOR) une unité de la taille d'une compagnie, intégrée dans une brigade allemande, et un peloton d'infanterie incorporé à un bataillon turc.

L'OTAN s'assure que les pays non membres fournissant des troupes pour ses opérations soient associés aux consultations politiques et à la prise de décisions, à la planification opérationnelle et aux dispositions de commandement. En tant que pays contributeur, la Géorgie participe régulièrement à des réunions de haut niveau entre Alliés et pays non OTAN fournisseurs de troupes. Son personnel a accès aux installations du Centre de coordination internationale de l'ACO pour les exposés et la planification.

La coopération en matière de sécurité ne se limite pas à la mise à disposition de troupes pour les opérations. En matière de lutte contre le terrorisme, la Géorgie participe, essentiellement par l'échange de renseignement, à l'opération "Active Endeavour", opération de contre-terrorisme de l'OTAN liée à la surveillance maritime en Méditerranée. La coopération menée sous l'égide du plan d'action du Partenariat contre le terrorisme, lancée au lendemain des attentats terroristes perpétrés en septembre 2001 contre les États-Unis, englobe le partage du renseignement et la formation et les exercices pour améliorer les capacités de contre-terrorisme et la sécurité des frontières, ainsi que la préparation à la gestion des conséquences d'un éventuel attentat terroriste.

La Géorgie coopère aussi étroitement avec l'OTAN et d'autres partenaires sur une série de dossiers liés aux nouveaux défis pour la sécurité, y compris la cyberdéfense, la sécurité énergétique et la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Le pays accueille régulièrement des conférences et des séminaires associant des experts et des responsables de pays de l'OTAN et de pays partenaires pour échanger leurs expériences et des pratiques optimales visant à gérer les défis sécuritaires du XXIº siècle. En juillet 2011, une conférence – la première du genre consacrée à l'imbrication de plusieurs défis de sécurité émergents – a été organisée conjointement par le ministère géorgien des Affaires étrangères et par le programme pour la science au service de la paix et de la sécurité de l'OTAN.

La préparation et la réaction aux catastrophes

La Géorgie s'emploie aussi, avec les pays alliés et partenaires, à améliorer sa préparation et ses réactions en cas de catastrophes naturelles ou anthropiques, face auxquelles les pays les mieux préparés peuvent se trouver dépassés. L'impact de ces catastrophes franchit souvent les frontières et peut menacer la sécurité et la stabilité de régions entières. C'est pourquoi il est essentiel de coopérer pour se préparer correctement aux catastrophes et intervenir efficacement – ce qu'on appelle à l'OTAN les "plans civils d'urgence". Cette coopération fait donc partie intégrante des activités de partenariat.

La Géorgie améliore ses capacités nationales d'intervention et de gestion des catastrophes dans le domaine civil, en coopérant avec l'OTAN, et en participant à des activités organisées par le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe (EADRCC). L'EADRCC, créé en 1998, assure la coordination, entre les pays alliés et partenaires, des secours en cas de catastrophe. Il a aidé à coordonner la livraison de centaines de tonnes de matériel de secours en Géorgie suite au conflit d'août 2008. Il a aussi coordonné l'aide à ce pays en 2005, lorsqu'il connut l'une des pires inondations de son histoire, en 2006, quand des incendies de forêt ravagèrent le sud du territoire, et en 2009, après un séisme de grande ampleur.

La Géorgie participe régulièrement, avec les pays alliés et partenaires, à des exercices visant à évaluer les moyens mis en œuvre et à déterminer les domaines où la coopération devra être renforcée à l'avenir. La plupart des activités de l'EADRCC, y compris un certain nombre d'exercices, ont été entreprises, organisées et menées dans les pays partenaires, ce qui témoigne de l'intérêt que ceux-ci portent à la coopération en matière de plans civils d'urgence, qui représente la principale composante non militaire des activités du PPP.

La science et l'environnement

Les scientifiques et les chercheurs géorgiens bénéficient de possibilités offertes dans le cadre du programme pour la science au service de la paix



Des sauveteurs géorgiens et bulgares sont ensemble responsables du matériel utilisé pour la recherche de victimes, lors d'un exercice d'intervention en cas de catastrophe, organisé en Croatie en mai 2007.

Réduire les effets des séismes

Le Caucase est une région extrêmement active sur le plan sismique et donc dangereuse. Rien qu'au cours des dernières décennies, plusieurs séismes importants d'une magnitude de 6,5 à 7 ont frappé la région. Un projet parrainé par l'OTAN aide à développer les capacités et à promouvoir la coopération transfrontalière en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie pour réduire les effets des séismes dans la région et d'encourager un accès sans entrave des équipes d'intervention en cas de séisme violent.

Outre le nombre de victimes élevé qu'ils provoquent, les séismes peuvent aussi détruire des infrastructures économiques et sociales. Pour réduire le nombre de victimes et les dégâts causés par les séismes, il faut avoir une idée claire de l'impact prévisible en divers endroits, et construire et renforcer les structures en conséquence.

C'est dans cet esprit qu'un projet triennal, financé au titre du programme SPS de l'OTAN, a été lancé en mai 2009 pour améliorer l'analyse des risques sismiques et de constituer des équipes d'intervention. Des experts de huit pays de l'OTAN et pays partenaires participent à ce projet.

et de la sécurité (SPS) de l'OTAN, qui encourage la collaboration, la constitution de réseaux et l'établissement de capacités entre les scientifiques des pays OTAN et partenaires. Les activités financées incluent la recherche, les séminaires, les ateliers et les études conjointes sur les questions scientifiques liées à la sécurité et les problèmes écologiques. Les deux grandes priorités de l'OTAN en matière de collaboration scientifique sont : la défense contre le terrorisme et la lutte contre les autres menaces pesant sur la sécurité.

La Géorgie est associée aux activités scientifiques de l'OTAN depuis 1994. Des scientifiques et des experts géorgiens ont joué un rôle de premier plan dans 132 activités. D'autres ont pris part à divers projets de coopération en qualité de participants ou d'orateurs. Bon nombre d'activités visent à aider le pays dans ses efforts de réforme et d'interopérabilité, comme la recherche et la technologie en matière de systèmes de défense aérienne et de normalisation des données, et à réduire l'incidence des activités militaires et de l'élimination des munitions sur l'environnement. Parmi d'autres projets, citons la collaboration pour améliorer la qualité des eaux transfrontières et pour l'atténuation des risques liés aux séismes dans le Caucase du Sud (voir encadré).

Le programme SPS cherche aussi à renforcer les communautés scientifiques et universitaires dans les pays du Caucase du Sud. Le pays a aussi participé au projet "Route de la soie virtuelle", visant à améliorer l'accès à l'internet des établissements de recherche du Caucase, de l'Asie centrale et d'Afghanistan grâce à un réseau satellitaire. En outre, les subventions à la constitution d'une infrastructure de réseaux ont aidé les instituts de recherche en leur permettant d'obtenir du matériel qui améliore le niveau de sécurité et la qualité de leurs installations de télécommunications.

L'information du public

Il est important d'expliquer au peuple géorgien les avantages mutuels liés au partenariat et ce qui est demandé aux candidats à l'adhésion à l'OTAN. Des travaux sont en cours pour établir des réseaux avec les universités, les organisations non-gouvernementales, la presse et les médias, et pour engager le dialogue avec la société civile sur les grandes questions de sécurité euro-atlantique. Avec l'appui de l'OTAN et en coopération avec les

autorités nationales, des organisations non-gouvernementales locales organisent de nombreuses activités – séminaires, conférences, ateliers et projets de publications. Des "semaines de l'OTAN" et des cours d'été sont organisés chaque année pour établir le dialogue avec les jeunes.

Des groupes de leaders d'opinion géorgiens sont régulièrement invités au siège de l'OTAN et au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), où ils assistent à des exposés sur l'Alliance. Des responsables de l'OTAN se rendent aussi régulièrement en Géorgie pour prendre la parole lors d'événements publics. Des visites en Géorgie de hauts responsables de l'OTAN – dont le secrétaire général, Anders Fogh Rasmussen, et son représentant spécial pour le Caucase du Sud et l'Asie centrale, James Appathurai – ont lieu à intervalles réguliers. Le Conseil de l'Atlantique Nord, la plus haute instance décisionnelle de l'OTAN, s'est rendu deux jours dans le pays en septembre 2008, après la crise géorgienne. Une autre visite du Conseil s'est tenue en novembre 2011.

La Géorgie a ouvert un centre d'information sur l'OTAN, qui a son bureau principal à Tbilissi et des succursales à Kutaisi et Zugdidi. Ce centre coopère étroitement avec la Division Diplomatie publique de l'OTAN et avec le Bureau de liaison de l'OTAN en Géorgie. C'est un outil important pour mieux faire connaître l'Alliance au grand public dans le pays.

L'aspiration de la Géorgie à adhérer à l'OTAN est largement soutenue dans le pays. Il ressort d'un sondage réalisé à l'échelle nationale en mars 2011 qu'un peu plus de 70 pour cent des Géorgiens sont favorables ou assez favorables à cette adhésion (avec une marge d'erreur de trois pour cent). Ces résultats font écho à ceux du référendum consultatif non contraignant sur l'adhésion à l'OTAN organisé en Géorgie en janvier 2008. Selon les résultats communiqués par la Commission électorale centrale géorgienne, 77 pour cent des votants s'étaient prononcés pour cette adhésion, et 23 pour cent contre.

Un objectif majeur de diplomatie publique, tant pour le gouvernement géorgien que pour l'OTAN, consiste à informer la population, à la sensibiliser et à gérer ses attentes quant à l'adhésion à l'OTAN, notamment à propos des droits et des obligations qui y sont liés. La Géorgie est sur la bonne voie et a réalisé d'importants progrès dans un vaste programme de réformes.



Une majorité de Géorgiens sont favorables aux aspirations d'adhésion à l'Alliance de leur pays.



- **1992** La Géorgie devient membre du Conseil de coopération nord-atlantique (rebaptisé Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) en 1997).
- 1994 La Géorgie adhère au Partenariat pour la paix (PPP).
- 1995 La Géorgie signe la Convention sur le statut des forces (SOFA) du PPP, qui est ratifiée par le parlement en 1997.
- 1999 La Géorgie s'engage dans le processus de planification et d'examen (PARP) du PPP.
 - Des soldats de la paix géorgiens contribuent à la Force pour le Kosovo (KFOR).
- 2002 La Géorgie est raccordée à la "Route de la soie virtuelle".
 - La Géorgie fait part de son souhait d'adhérer à l'OTAN.
- 2003 Un projet faisant appel à un fonds d'affectation spéciale est lancé pour la démilitarisation des missiles de défense sol-air.
 - La Géorgie apporte son concours à la force chargée de sécuriser les élections en Afghanistan dans le cadre de l'opération dirigée par l'OTAN.
- 2004 À Istanbul, les dirigeants des pays alliés font du partenariat avec le Caucase et l'Asie centrale une priorité.
- 2005 La Géorgie est le premier pays à conclure un plan d'action individuel pour le Partenariat (IPAP) avec l'OTAN.
 - La Géorgie signe un accord autorisant l'envoi en Afghanistan, via son territoire, des approvisionnements destinés à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS).
 - La Géorgie ouvre un centre d'information sur l'OTAN.
- 2006 L'OTAN propose un dialogue intensifié à la Géorgie, lié à ses aspirations à l'adhésion.
- 2008 À Bucarest (Roumanie), les dirigeants des pays alliés décident que la Géorgie deviendra membre de l'OTAN.

Les Alliés appellent à une solution pacifique et durable au conflit armé survenu en août entre la Géorgie et la Russie dans les régions séparatistes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie, une solution fondée sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Géorgie.

- La Commission OTAN Géorgie (COG) voit le jour.
- 2009 La Géorgie élabore et met en œuvre son premier programme national annuel (ANP) sous les auspices de la COG.

Un programme de perfectionnement professionnel du personnel civil du ministère de la Défense et d'autres institutions de sécurité de la Géorgie est lancé.

2010 Un projet faisant appel à un fonds d'affectation spéciale est lancé pour aider la Géorgie à éliminer en toute sécurité les restes d'explosifs de guerre.

Décision de la Géorgie de contribuer à l'opération antiterroriste menée par l'OTAN en Méditerranée.

Inauguration du Bureau de liaison de l'OTAN à Tbilissi par le secrétaire général de l'OTAN.

Au Sommet de Lisbonne, les dirigeants des pays alliés rappellent qu'ils ont décidé que la Géorgie deviendrait membre de l'OTAN, et réaffirment leur soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du pays.

2011 Le premier plan de travail annuel du Comité militaire avec la Géorgie est établi.

La COG se réunit au niveau des ministres des Affaires étrangères à Berlin.

Les chefs d'état-major de la défense des pays de la COG débattent des contributions de la Géorgie aux opérations.

Le commandant suprême des forces alliées en Europe se rend en Géorgie en août.

Le Conseil de l'Atlantique Nord effectue une visite en Géorgie en novembre.

Pour plus d'informations, veuillez consulter l'adresse www.nato.int.